

69€
PAR MOIS

PÉDALEZ, PARTAGEZ, *Rayonnez!*



LOUEZ votre vélo électrique
pour vos déplacements du **QUOTIDIEN**
et de **PROXIMITÉ**

Plus d'infos

Scannez-moi



boutique.hautesterrestourisme.fr
/location-velo-hautes-terres

Soutenu par

**Hautes
Terres** communauté
Terres de Volcan



agence nationale
de la cohésion
des territoires



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Service de location de Vélo à Assistance Electrique en longue durée

 **PÉDALEZ,
PARTAGEZ!**
Rayonnez!

Testez l'expérience du Vélo au quotidien en louant un vélo à assistance électrique auprès de Hautes Terres Communauté.

Une solution de mobilité pour vous rendre au travail, accéder aux services, aux commerces et aux loisirs.

Un moyen de locomotion idéal pour se déplacer librement au quotidien, **bénéfique pour sa santé son environnement et son portefeuille !**

Les + du service

TESTEZ



avant d'acheter

LIBERTÉ

Comme s'il était à vous pendant 1 mois !

SÉCURITÉ



Etat du vélo garanti sans frais d'entretien et vérifié entre chaque location

JE RÉSERVE MON VÉLO !

1

Réserver un vélo pour 1 mois

auprès de Hautes Terres Tourisme sur le site internet : <https://boutique.hautesterrestourisme.fr/location-velo-hautes-terres> ou par téléphone au : 04 71 20 09 47

2

Payer un montant de 69,00 € pour le vélo

en ligne ou au moment du retrait du vélo, pour accéder à un mois de location

3

Louer des équipements adaptés

Des sacoches, siège-bébé et remorque sont disponibles à la location, tarifs et disponibilités sur Hautes Terres Tourisme

4

Retirer votre vélo dans l'une des l'une des 4 communes relais

Remise et reprise 1 fois par mois dans les communes de Murat, Neussargues, Allanche ou Massiac (à déterminer lors de la réservation)

5

Tester pendant 1 mois

6

Restituer le vélo en fin de période dans le point de retrait

Date connue lors de la réservation

Satisfait ?

Alors adoptez le vélo dans vos déplacements de proximité !

Comment en bénéficier ?

 Habiter une commune de Hautes Terres Communauté (habitants permanents et secondaires)

 Avoir minimum 18 ans (en dessous dérogation possible s'il s'agit d'une solution de mobilité pour un stage, une alternance, un emploi saisonnier, etc.)

Hautes Terres communauté
Terres de Volcan